



## Procès-verbal

de la rencontre du conseil d'établissement de l'école de la Seigneurie  
tenue le mardi 6 juin 2023 à 18 h

Présences :

| Membre/ fonction          | Présent                               | Absent         |
|---------------------------|---------------------------------------|----------------|
| Parent                    | M. Jean-Claude Bélanger               |                |
| Parent                    | Mme Nadine Jean                       |                |
| Parent                    | Mme Julie Desgagnés                   |                |
| Parent                    | Mme Marie-Michèle Larocque Di Tommaso |                |
| Parent                    | Mme Luccia-Fanyah Jean-Charles        |                |
| Représentante enseignante | Mme Isabelle Charron                  |                |
| Représentante enseignante | Mme Emmanuelle Champion               |                |
| Représentante enseignante | Mme Sylvie Chamberland                | Arrive à 18h30 |
| Représentante du soutien  | Mme Louise St-Amour                   |                |
| Représentante du soutien  | Mme Catherine Émond                   |                |
| Direction                 | Mme Caroline Provost                  |                |

### 1. Ouverture, présence et quorum

La séance du conseil d'établissement débute à 18h20.

### 2. Parole au public

Pas de public.

### 3. Mot de la présidente

La présidente remercie les membres pour la belle année et mentionne que l'an prochain, bien qu'elle ait beaucoup appris et apprécié son mandat, elle ne se représentera pas au CE.

### 4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Présentation de l'ordre du jour de la rencontre.

Il est proposé par Mme Julie Desgagnés d'adopter la proposition d'ordre du jour avec l'ajout du point OPP.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CE-DLS/22-23/40



## 5. Adoption et suivi du procès-verbal du 4 avril 2023

Il est proposé par Mme Emmanuelle Champion d'approuver le procès-verbal du 4 avril 2023 avec les annotations envoyées par courriel par Mme Julie Desgagnés.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

CE-DLS/22-23/41

## 6. Adoptions

### 6.1. Listes d'effets scolaires

Quelques interrogations sont posées en ce qui a trait la « différence » de prix et des cahiers pour certaines listes. Il est mentionné qu'il est normal de voir une différence, parce que lorsqu'il y a des cahiers d'activités en moins dans un niveau, plus de photocopies sont ajoutées pour compenser. Pour les classes langage et DA, les cahiers d'activités ne peuvent être achetés avant septembre puisqu'il est impossible de connaître le niveau de chaque enfant dans chaque matière. De plus, selon la LIP, les enseignants doivent pouvoir bénéficier de l'autonomie professionnelle. Mme Caroline Provost assure aux membres que les frais sont toujours chargés au coût réel et que la facture parent ne dépassera pas 95\$, tel qu'adopté dans les encadrements des frais exigés aux parents.

Un commentaire est émis concernant le catalogue des fournitures du CS :

- Plutôt que d'offrir le choix entre des souliers à velcro ou des souliers à lacet, il est noté qu'il serait bien de laisser choisir le parent et de simplement indiquer soulier de course dans les listes d'effets scolaires.

Il est également demandé où ira la ristourne des cahiers d'activités remises par la papeterie. Mme Provost mentionne qu'elle ira dans les fonds spéciaux et qu'elle servira pour des projets futurs à l'école.

Il est proposé par Mme Emmanuelle Champion d'adopter les listes d'effets scolaires.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CE-DLS/22-23/42

### 6.2. Transport du midi



Mme Provost mentionne que ça fait des années que cela n'a pas été offert à l'école. Elle informe que si c'est quelque chose que le CE veut offrir aux parents, un sondage sera envoyé aux parents pour voir le nombre de parents intéressés, car il faudra avoir au moins 15 élèves dans l'autobus pour transporter les élèves.

Après discussion, il est décidé de ne pas offrir le transport du midi.

Il est proposé par Jean-Claude Bélanger d'adopter la décision de ne pas offrir le transport du midi.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**CE-DLS/22-23/43**

### **6.3. Plan de lutte révision**

Mme Provost mentionne qu'elle est super fière des résultats. De façon générale, les élèves dénoncent et n'acceptent plus les comportements violents. Les priorités sont les relations saines et respectueuses. Mme Provost mentionne que l'an prochain, il est prévu de revoir le code de vie en ce sens. De plus, elle bonifiera 3 h de technicienne en éducation spécialisée sur le plancher pour faire encore plus de prévention.

Il est proposé par Louise St-Amour d'adopter la révision du plan de lutte.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**CE-DLS/22-23/44**

### **6.4. Budget initial 23-24**

Mme Caroline Provost explique comment est réparti le budget initial 2023-2024. Elle mentionne qu'il peut encore changer, mais cela donne une bonne idée de comment les sommes seront réparties.

Il est proposé par Jean-Claude Bélanger d'adopter le budget initial.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**CE-DLS/22-23/34**

### **6.5. Règle de transférabilité**

Mme Provost demande également aux membres l'autorisation de faire des transferts de sommes entre les différentes mesures ouvertes, selon les besoins des élèves. Tous les membres sont en accord.



Il est proposé par Sylvie Chamberland d'adopter les règles de transférabilité.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CE-DLS/22-23/34

## 7. Approbation

### 7.1. Calendrier scolaire

Le calendrier scolaire 23-24 est présenté.

Il est proposé par Luccia Jean-Charles d'approuver le calendrier scolaire 23-24.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

CE-DLS/22-23/36

### 7.2. Sorties service de garde 23-24

Mme Caroline Provost mentionne que l'an prochain, 2 sorties à l'extérieur de l'école et 2 activités à l'école sont prévues au service de garde. Elles ont été sélectionnées par l'équipe du sdg préalablement.

Les membres approuvent les sorties présentées bien qu'ils sont soucieux du coût relié au transport de celles-ci. Les membres du CÉ ont demandé à la direction d'inclure les tableaux et descriptions des activités éducatives lors de la présentation de celles-ci au CÉ. De cette façon, ils pourront mieux comprendre la nature des activités et la ventilation des coûts.

Il est proposé par Nadine Jean d'approuver les sorties pour le service de garde 23-24.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

CE-DLS/22-23/37

## 8. Consultation

### 8.1. Programme Prêts à rester seuls

Il est noté que le cours « prêt à rester seul » sera offert à la rentrée. Cette formation sera offerte aux élèves de 9 ans et plus intéressés à la suivre, et serait donnée en parascolaire. Des frais (à définir) sont prévus pour s'inscrire à cette formation.

## 9. Résultat sondage des élèves du conseil étudiant

Mme Isabelle Charron a rencontré tous les élèves du conseil étudiant pour le sondage sur leurs impressions et leurs commentaires. Les résultats sont remis aux membres. L'élément qui ressort principalement de ce sondage est le désir de mobiliser tous les élèves de l'école à s'investir, en incluant les élèves ayant des comportements problématiques.



## 10. Information comité parents

Voici les points abordés :

- Discussions sur la possibilité du bris au service de garde u service de garde, en lien avec l'adoption de la Politique SEJ-18 par le CA du CSSMI. Les parents sont inquiets.
- Président non-réélu. Le président du CA du CSSMI, Gautier Njokou, n'est pas réélu. Son poste sera en élection en août.
- Nouvelle desserte à prévoir en 24-25.

Les membres du comité de parents sont remerciés pour tout leur temps et leur investissement.

## 11. OPP

Les parents et certains élèves se sont mobilisés pour faire du jardinage devant afin d'aménager les plates-bandes et de poursuivre le projet du jardin communautaire. Mme Caroline Provost souligne leur beau travail.

## 12. Équipe-école

L'activité vélo a été vécue à l'école. Tout le monde a bien apprécié et remercie Mme Annie, l'enseignante en éducation physique pour toute l'organisation.

D'autres belles activités sont à venir: la Kermesse, fête de fin d'année et le spectacle de talents...

## 13. Service de garde

Il est mentionné que c'était une super année avec une belle équipe.

Mme Lynda et Mme Louise ont écrit une pièce de théâtre qui sera présentée prochainement.

## 14. Direction

Mme Provost mentionne :

- La consultation du PEVR est terminée;
- Qu'elle est très fière de l'équipe.

Un membre se questionne sur l'implantation de profils dont il avait été question lors du retrait du PAI. Mme Caroline Provost mentionne qu'il faut encore du temps pour bien choisir et implanter un tel projet. Elle informe également qu'il y a un frein au sein de l'équipe-école, car la grille-matières est impactée, mais elle assure que c'est un projet à suivre et qu'il faut du temps. Mme Caroline propose de reconduire les discussions sur le sujet après consultations, soit en 2023-2024.



Il est aussi question du Dossier éducatif de l'enfant, prescrit par la loi lors de la petite enfance. Mme Nadine Jean nous informe que le dossier n'est pas transféré automatiquement à l'établissement scolaire lors de l'entrée au préscolaire. Elle suggère que le dernier profil complété, soit celui du 15 juin, soit demandé aux parents avant l'entrée au préscolaire.

#### **15. Affaires diverses**

Les membres désirent remercier toute l'équipe-école pour leur temps, leur implication et toutes les belles activités organisées.

Mme Marie-Michèle Larocque Di Tomasso mentionne qu'elle aurait aimé avoir plus d'informations sur sur l'activité du Rabaska. La communication pour les détails de l'événement n'était pas optimale. Elle mentionne aussi qu'il manquait d'organisation.

Il est aussi demandé d'avoir accès à un fichier Google Drive contenant les informations détaillées des sorties pour les années prochaines.

#### **16. Levée de l'assemblée**

Mme Caroline Provost propose que la séance soit levée, il est 20 h 58.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**CE-DLS/22-23/39**